

**Madame Léa LASSARAT**  
**Présidente de la Chambre de Commerce  
et d'Industrie Seine Estuaire**  
181 quai Frissard BP 1410  
76067 Le Havre cedex

Le Havre, le 29 janvier 2020.

**Objet : Augmentation du péage du Pont de Normandie**

Madame la Présidente,

J'ai pris connaissance de l'augmentation du péage décidée par la Chambre de Commerce et d'Industrie pour le franchissement du Pont de Normandie à compter du 1er février.

Par voie de presse, il est indiqué que cette augmentation permet de financer l'entretien du pont et de finir de rembourser la dette contractée lors de sa construction.

Sans revenir ici sur les questions de fond que continuent de soulever les péages des ponts de Normandie et de Tancarville et qui motivent notamment les diverses démarches que j'ai engagées en vue d'obtenir la gratuité de leur franchissement, cette augmentation et les arguments avancés m'amènent à vous interroger sur le plan de financement, via les usagers, de l'entretien et de la dette de ces ouvrages.

Je souhaiterais tout d'abord savoir si d'autres augmentations tarifaires sont envisagées avant la fin des concessions en cours délivrées par l'État pour l'exploitation de ces ponts.

Par ailleurs, et s'agissant des travaux d'entretien, j'imagine que des provisions ont été intégrées dans les projections réalisées pour fixer les tarifs de franchissement sur la durée de leur concession, et dans ce cas, pourriez-vous m'indiquer la nature des travaux d'entretien financés par l'augmentation du péage au 1er février. S'agit-il de travaux ou de provision pour travaux sous-évalués jusqu'à présent ? Ou s'agit-il de travaux exceptionnels ?

Enfin, concernant le financement de la dette, je souhaiterais savoir si à l'instar des collectivités locales, la Chambre a procédé à des renégociations d'emprunts compte tenu des taux d'intérêt particulièrement et durablement bas. Si j'en juge par le résultat de ce type de renégociations opérées par les collectivités locales, il en résulte en général une réduction des annuités de la dette et une réduction des charges liées à cette dette.

Un résultat qui pourrait ainsi conduire la Chambre à rembourser plus tôt que prévu les emprunts liés à la construction et à l'entretien de ces deux ponts, voir à diminuer les tarifs pratiqués.

Dans l'attente de ces éléments, et, vous en remerciant par avance, je vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'J' and 'P' followed by the name 'LECOQ' in a cursive script.

Jean-Paul LECOQ